



# **B.A.F.A.** **SESSION** **APPROFONDISSEMENT**

**ANIMATION NATURE**  
**et ENVIRONNEMENT**

**du 06 au 11 Avril 2026**

**BOURG LES VALENCE**

**Lycée le Valentin**

*SESSION en DEMI-PENSION avec possibilité  
d'hébergement et pension complète*

**Formation  
en 1/2 pension\***

**CONTENU DE FORMATION  
DE LA SESSION  
DU 04 au 11 AVRIL 2026  
(20 participants maximum)  
« Animation Nature et Environnement »**

*\* Possibilité d'hébergement avec pension complète (+80€)*

Avec les MJC en Auvergne Rhône Alpes, la formation générale BAFA vous prépare à la fonction d'animateur en accueils collectifs de mineurs.

Vous serez acteur de votre formation en prenant part aux différents temps de formation de la session, en confrontant votre future fonction aux exigences de formation (règles, vie collective). Vous aurez à animer des temps d'activité, des temps de vie quotidienne, partager vos idées avec les autres participants. Vous formaliserez le travail en équipe, le « concevoir ensemble ». Vous évaluerez avec l'aide des formateurs votre progression au sein du stage et du groupe.

***Objectifs de formation***

- Analyser votre stage pratique et compléter votre formation générale
- **Le thème de l'animation nature et environnement**
  - Acquérir des techniques d'élaboration d'animations à partir de l'environnement, des espaces naturels associant les enfants dans toutes les phases du projet d'animation
  - Sensibiliser les publics à la « pédagogie du dehors » et à des pratiques environnementales
  - Comprendre les enjeux autour du développement durable
  - Développer la coopération entre les participants aux animations

***Méthodes de formation mises en œuvre***

Des méthodes ludiques et formatives vous aideront à la compréhension des temps de formation. Vous aurez à préparer aussi des temps d'animation pour le groupe accompagné des formateurs. Vous aurez à participer à des temps de vie quotidienne. L'équipe de formation est composée de directeurs, d'animateurs et d'intervenants extérieurs.

### ***Conditions techniques***

Vous suivrez la formation au Lycée du Valentin à Bourg les Valence. Elle est organisée par la MJC Valence Châteauevert (3 place des Buissonnets 26000 VALENCE). Du matériel pédagogique sera mis à votre disposition durant toute la session. Chaque participant recevra avant le début du stage une convocation le renseignant sur les modalités d'accueil (heures, objets à emporter...)

**VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION IMPLIQUE IMPERATIVEMENT QUE VOUS SOYEZ PRESENT(E) A TOUTES LES SEANCES DE LA FORMATION ET D'ANIMATION DU STAGE.**

**Vous devez avoir validé vos sessions de stage pratique impérativement avant le démarrage de la session d'approfondissement.**



## **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

**Possibilité de retirer un dossier d'inscription à  
La MJC VALENCE CHATEAUVERT**

**3 place des buissonnets**

**26 000 VALENCE**

**Tél 04 75 81 26 20**

**[mjc@mjc-chateauevert.fr](mailto:mjc@mjc-chateauevert.fr)**

**Accueil du Lundi au Vendredi de 14h à 19h**

**Dossier disponible sur le site**

**<https://mjc-chateauevert.fr>**



## COUT DE LA SESSION DE FORMATION

**340,00 € \***

Ce prix comprend l'adhésion, les repas (8), les frais de formation, le matériel mis à disposition des stagiaires. Il ne comprend pas les frais de déplacement des stagiaires pour se rendre sur le lieu du stage. Un supplément de 80€ sera demandé en cas d'hébergement avec pension complète.

**ATTENTION : Le paiement de la session n'implique pas obligatoirement la validation du stage par l'équipe de formation.**

\* Une réduction de 30,00€ est accordée pour les Valentinois

\* En cas d'hébergement et pension complète, un complément de 80,00€ sera demandé.

## AIDES AU FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

- La Caisse Nationale d'Allocations familiales (CAF) accorde une aide de 200,00€ versée au stagiaire en fin de formation BAFA, ne bénéficiant pas de la totalité du financement par un organisme.
  - La CAF de la Drôme accorde une aide jusqu'à 140,00€ à tout stagiaire domicilié en Drôme et ne bénéficiant pas de la totalité du financement. Renseignez vous auprès du secrétariat de la MJC.
- Dans le cas où vous bénéficiez d'une prise en charge de la session par une collectivité, un organisme ou une association, retirez auprès de la MJC le formulaire de prise en charge à faire remplir par l'organisme.

## POUR VOUS INSCRIRE A LA SESSION

Votre inscription sera définitive à réception des documents suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- **1 photo d'identité**
- **Certificat Médical d'aptitude** (peut être apporté à l'ouverture de la session)
- **N° identifiant** pour le site [www.bafa-bafd.gouv.fr](http://www.bafa-bafd.gouv.fr) (obligatoire pour la vérification de la validation des stages de formation générale et pratique)
- **3 timbres au tarif 20g**
- 1 enveloppe 16 X 23, libellée à votre adresse et affranchie au tarif 100g
- 1 chèque d'acompte de 140,00 € à l'ordre de la MJC

Le solde doit être réglé 15 jours au plus tard avant le début de la formation. Le règlement par chèques vacances est accepté.

**IMPERATIF : Votre certificat de stage pratique doit être validé par les services de la DSDJES de votre domicile.**

## DESISTEMENT ET ANNULATION

En cas de désistement, une somme de 50,00€ sera retenue pour les frais administratifs. Dans le cas où ce désistement intervient moins de 3 semaines avant le début du stage, 100,00€ seront retenus. Dans le cas d'un départ anticipé d'un stagiaire, de par sa décision ou celle des formateurs, le stagiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement.